n°. 16.

Mémoire justificatif pour M.r Robinet chirurgien à Bétin

Il est douloureux d'être forcé à faire soi-même son apologie! des bruits injurieux repandus et peut être accrédités, des préjugés, je dirois injustes? Si je ne craignois d'offencer ceux mêmes qui m'ont le moins ménagé, adoptés par des femmes du grand monde et confirmés par des hommes en place. Voila ce qui m'oblige à entreprendre de me justifier aujourd'hui. Ma réputation, mon honneur, sont compris; On m'accuse d'avoir entrepris par ignorance ou par interêt la cure d'une fracture à laquelle j'ai donné une existance idéale, et d'avoir cherché à me faire un nom aux dépens de la Vérité; On m'accuse encore d'avoir trompé la confiance d'un homme respectable par son rang, d'avoir manqué aux premiers devoirs de l'honnête homme, et aux plus essentielles obligations de mon état: que de griefs et quel malheur pour moi s'ils étoient fondés! J'ai contre moi Mons.r de Sonpesme qui porte sur lui les marques de la confiance du souverain, qui mérite celle du public; Une expérience reconnue et la qualité d'étranger sur tout à Verdun, donnent à son jugement une autorité difficile à détruire. J'ai à désabuser M.r de Samson d'Ene qui par son bien, son rang, sa famille, son Esprit et sa probité s'est assuré l'estime et la vénération de ses concitoyens: J'ai encore à désabuser M.r de Son Epouse et toutes les Dames qui lui sont unies par le sang et par le cœur. Que d'adversaires redoutables dont les décisions sont des Arrêts! comment un pauvre Chirurgien de campagne qui ne sait que guérir, et qui n'a pour lui que les cris d'un peuple qu'il soulage, se fera t'il écouter? Un habit bourgeois, un ton timide, un air déconcerté, un extérieur de simplicité ne sont propres qu'à donner des mépris; sans faste sans assurance peut on n'être pas un Sot? je sens mon embarras, mais je sens encore plus ce que je me dois à moi même et ce que je dois aux personnes, qui, malgré l'échec qu'on veut donner à ma réputation et à ma probité continuent de m'honorer de leur confiance et de leur Estime. Je ne m'attends pas à détruire la prévention, mais je vais la combattre. J'en appelle au Public et je le constitue mon juge, qu'il décide si j'ai soumis mes raisons, la seule grace que je lui demande c'est l'impartialité. Voici le fait.

Exposition du fait

Les fractures en travers de la rotule sont en deux manières, l'une avec rupture de l'aponévrose qui y est fortement attachée, et qui en recouvre toute la surface extérieure. Dans ce cas la portion supérieure de la rotule fracturée se trouve

ARCSTA S-U0104

abandonnée à l'action des muscles extenseurs de la jambe, qui la retirent souvent en haut et quelque fois même fort haut. Dans la seconde espece de ces fractures, cette même aponévrose n'étant point rompüe retient les pieces fracturées, en place, ou du moins ne les laisse guère écartées. Et c'est de cette derniere espece qu'il est question dans le présent mémoire.

Le dix sept Avril dernier je fus appellé à Ene, chez M.r Samson qui s'étoit laissé tomber avec une échelle sur laquelle il étoit monté, à la hauteur d'environ douze pieds sur un pavé, la chute étoit considérable: le coup avoit porté à la fois sur les deux genoux et les deux poignets, en sorte neanmoins que le genou droit étoit le plus offensé. J'étois absent lorque le messager envoyé de la part de M.r Samson arriva chez moi, mon garcon Chirurgien qui n'est pas tout à fait sans expérience, courut à ma place, et l'ala les genoux alternativement et ayant cru appercevoir dans le genou droit du fracas, par la crépitation de la rotule, il revint à la maison, afin de me faire partir sur l'heure si j'étois de retour, ou de m'envoïer chercher, si je n'étois pas encore arrivé.

Je ne faisois que d'arriver lorsque ce garcon m'annonca la triste situation de M.r Samson; sur le rapport qu'il m'en fit je m'empressai d'aller porter du secours au blessé que j'honore et dont j'étois et suis encore fort jaloux de mériter les bontés graces et la confiance.

Mon premier soin fut en arrivant d'examiner attentivement la partie blessée. Je vis au milieu de la rotule un enfoncement transversal de la largeur d'environ un demi travers de doigt. Je fis remarquer cet enfoncement à l'un des Domestiques de M.r Samson seul témoin que j'eusse alors. S'il reste à ce Domestique quelque bonne foi, il peut aujourd'hui attester ce que j'avance sur la preuve si sensible que je lui en donnai alors. Je ne me contentai pas de cette derniere indication; je pris d'une main la partie supérieure de la rotule et de l'autre la partie inférieure, je les poussai en des sens contraires, et je les sentis se mouvoir séparément au gré de l'impulsion de mes doigts. Durant ces mouvemens opposés que je réitérai plusieurs fois, j'approchai les pieces fracturées, afin d'examiner si en les faisant toucher l'une à l'autre je sentirois cette crépitation dure et âpre (indice certain d'une fracture;) je la sentis distinctement, je demandai à M.r Samson, s'il ne la sentoit pas lui même et il me repondit que la vivacité de sa douleur l'empêchoit de prêter cette attention.

Je portai plus loin l'observation: je poussai les pieces fracturées dans le même sens tantôt jointes tantôt éloignées, il n'en resultoit plus alors de crépitation, mais un simple cliquetis, tel qu'on le sent,

quand, dans une articulation mobile, les ligamens irrités s'étant gonflés et par conséquent raccourcis, font frotter trop fort l'un sur l'autre des os joints naturellement ensemble. La fracture m'étoit évidente, cependant je comparai encore la partie saine avec la partie malade. J'observai dans la rotule gauche le même cliquetis, parceque cette articulation avoit aussi souffert lors de la chûte, mais je ni reconnus ni crépitation ni mouvement partial, ni enfoncement au milieu.

Sur ces signes multipliés, palpables et décisifs, j'annonçai à M.r Samson avec la confiance que donne la certitude, qu'il avoit la rotule fracturée entravers et qu'il falloit nécessairement en faire la réduction.

Si j'eusse été apportée d'appeller avec moi quelques habiles confreres et surtout M.r de Sanpérine tant pour m'aider dans cette opération, que pour cautionner mon rapport, je n'aurois pas manqué d'en demander quelques uns: je le dis même à M.r Samson; mais il étoit onze heures du soir, nous étions éloignés de deux lieues et demi des Villes les plus prochaines; de sorte que je n'aurois pu avoir de secours que le lendemain, en attendant, le gonflement seroit survenu et il n'auroit plus été possible de travailler à la réduction qu'aux risques de causer dans le genou une irritation périlleuse. Ces raisons frappantes que tout maître sans passion ne manquera pas d'approuver, me déterminerent à entreprendre seul cette opération, peu considérable d'ailleurs et qui ne pouvoit s'essayer qu'un commençant sans pratique et sans Théorie. Je fis placer le malade sur le lit où il devoit rester, je fis la réduction à l'ordinaire, c'est à dire, que faisant tenir la jambe bien étendue je repoussai la partie supérieure de la rotule vers l'inférieure et je fis tenir pendant que j'appliquai le Kiastre

Lappareil mis et la jambe placée suivant l'exigence du cas, je saignai le malade du bras, le lendemain matin je réitérai la saignée dans la vue de prévenir l'engorgement qui ne pouvoit guère manquer de survenir: J'observai toujours exactement si le bandage ne serroit pas trop et je ne puis me reprocher d'avoir manqué à aucunes des attentions que prend un Chirurgien sensible au plaisir de bien faire et véritablement interessé par son [illegible] à la guérison de son malade.

Jaurois souhaité pouvoir consacrer à M.r Samson, tous mes mo[illegible]mens et suivre de l'œil l'état de son genou, je n'en étois pas le maître; un Chirurgien se doit à ses malades, j'en traitois plusieurs dans les Villages circonvoisins, dont l'état exigeoit ma présence; c'étoit des païsans, mais les païsans sont des hommes. J'avois d'ailleurs un pansement à faire à quatre lieues de là et ce pansement étoit

trop considérable pour être confié a des mains étrangeres ; j'en avertis M.r Samson, je le priai de ne point trouver mauvais que je portasse a ceux qui m'avoient honoré de leurs confiance les secours que je ne pouvois pas leur differer sans transgresser mes engagements, j'ajoutai que ne pouvant revenir le même jour et qu'étant à craindre que les douleurs et le gonflement n'augmentassent, ou du moins ne continuassent, ce qui exigeroit que l'on réitérât la Saignée après midi, je lui proposai mon garçon Chirurgien très capable d'ouvrir la veine à propos et qui n'ignoroit ni la nécessité ni la maniere de relâcher un bandage en cas que l'enflure le fit trop comprimer.

Ma demande étoit juste, M. Samson y souscrivit, je visitai encore une fois son genou, j'examinai scrupuleusement l'appareil, et l'attente du gonflement fut la seule cause qui m'empêcha de le resserrer tant je le trouvai lâche. Je partis enfin vers les sept heures du matin.

Pendant mon absence M.r Samson envoya un exprès à M.r de son Epouse laquelle inquiette pour son mari qu'elle aime et qui est digne d'être aimé d'une femme meritante dont il prévient les désirs et surpasse en quelque sorte les espérances même par des attentions continuelles, cette Dame dis je avoit envoyé avant elle M.r de Fonpeine chirurgien major de l'hospital militaire de Verdun. Ce M.r aux talens et aux lumieres duquel j'applaudis sincerement quoique je n'aye pas lieu d'être content de la conduite irréguliere qu'il a tenue par rapport à moi, leva mon appareil, ouvrit la veine et exagera à M.r Samson le peril qu'il avoit couru en se fiant à ma discrétion. A l'entendre la cuisse et la jambe tomboient en mortifications sans la visite propice, les pronostiques de cet accident ne pouvoient être plus marqués. je n'exagere pas ses charitables expressions mon garçon qui parut au moment que Sabile s'épanchoit contre ma prétendue impéritie, me les a rendues et il a bien voulu me les répéter à moi même lorsque le lendemain j'allai voir M.r Samson

L'Escalape moderne me reprocha sans ménagement que j'avois fait une manoeuvre inutile et téméraire et que j'avois par là exposé le malade au peril de sa vie. Je rougis de l'imputation, mais que faire ? c'étoit un Dieu qui parloit et je ne suis qu'un mortel.

Soyons assez téméraire pour ne pas souscrire à notre condamnation malgré le poid et l'autorité du juge et la fermentation des Esprits frappés et séduits. de quoi m'accuse t'on ? d'avoir trompé M.r Samson

en persuadant que la rotule de son genou étoit fracturée sans quelle ne l'étoit point, d'avoir fait une cure chimerique et jetté le malade au moïen d'un bandage inutile et genant dans un précipice dont je faisois semblant de vouloir le tirer. Le Crime est grave quelles en sont les preuves? il en faut sans doute de solides et d'incontestables pour flétrir un homme dont la probité et la conduite, n'ont reçu jusqu'ici aucune atteinte. Examinons si celles sur lesquelles on étaye la censure jaillissent de ces avantages, je le répète c'est aux maîtres de l'art et au public à qui je m'en rapporte, je ne reclame que l'intégrité et la justice.

Objections de M.r de Sonpérine

Monsieur de Sonpérine ne voit pas ce que j'ai vu, il nie la possibilité du fait dont je certifie l'existance; se trompe-t-il? me trompai je? voïons son raisonnement. 1.° Si rotule eut été réellement fracturée, m objecte-t-il, il ne m eut pas été impossible sans doute de l'appercevoir, j'aurois pu l'séparer des pieces désunies et les mouvoir en différens sens, ainsi que vous la conté l'avoir executé: or il n'est avenu aucune marque de fracture, je ne puis donc vous encroire sur votre parole dans mon examen tout exact qu'il a été, ni peut garantir le témoignage et donc il démens même la sincérité.

2.° Jene m'arrete pas, continue-t-il, a un argument négatif, dont vous éludez la force en faisant valoir de nouveau, voici des raisons positives et frappantes — les parties fracturées de la rotule selon vous n'étoient séparées que d'environ un demi travers de doigt, or dans le cas d'une fracture réelle les muscles extenseurs de la jambe auquels elle est attaché, se seroient retirés et auroient entraîné avec eux la partie supérieure de cet os, la distance eut donc été bien plus considerable. ne vous rendez pas encore et écoutez

3.° Mons. Samson a remué le pied et les doigts du pied, il a marché quelques pas incontinent après sa chute, or dès qu'il y a dans un membre un os fracturé le mouvement des parties de ce membre, a plus forte raison celui de la progression devient absolument impossible

4.° Mais comment la fracture auroit-elle pu s'opérer? le coup n'a pas porté sur la rotule; l'excoriation se trouve bien au dessous, c'est un temoin irreprochable

5.° Enfin M.r Samson a fait en ma présence des mouvemens d'extention et de flexion du genou, la fracture eut elle pu être imperceptible pendant ces mouvemens et les muscles extenseurs eussent-ils laissé les parties fracturées dans leurs place sans les séparer? ne puis je point suspecter à juste titre votre édition, après des reflexions aussi naturelles et aussi ponderatives.

Reponses aux objections

Mons.r de Sonpeirne ne se feroit il point illusion? il compte sur ces armes
en a t-il essayé la trempe? ne chantons pas victoire et combattons
1.° J'ai sentiv distinctement du fracas à la rotule du genou de M.r Samson;
j'ai rendu compte des precautions que j'avois prises pour me mettre à l'abri de
l'erreur; M.r de Sonpeirne na pu le decouvrir malgré la delicatesse de
son tact et la vivacité de son coup d'œil: qu'en resulte t-il? que la section
en a été bien faite. Car de s'imaginer que le soupçon et le dessaut d'indication
puisse me faire passer pour ignorant ou pour imposteur; cest une
pretention chimerique. En effet sans opposer ici connoissances à
connoissances et sans vouloir me mesurer avec M.r de Sonpeirne, n'ai je
pas sur lui un avantage réel et la prevention ne doit elle pas être pour moi?
lorsque j'ai été appellé la blessure étoit récente le gonflement n'étoit pas
encore survenu, la rotule étoit séparée, les fibres de l'aponevrose, avoient
sans être rompues, souffert une extension en travers de laquelle je faisois
mouvoir à mon gré les pieces fracturées. Le Lendemain le genou avoit
changé d'état. L'enflure ne pouvoit qu'être considerable, les fibres aponevrotiques
irritées par le tiraillement quelles avoient essuyés s'étoient gonflées consequemment
racourcies, et par ce racourcissement elles serroient fortement les deux pieces osseuses
que j'avois jointes et approchoient à ce que M.r de Sonpeirne fit frotter l'une
sur l'autre leurs surface inégalles, reduites, et pressées. A: pour justifier mes remarques

Ce premier argument loin de prouver contre moi devroit lever une
partie des soupçons: voyons si le second sera plus difficile à detruire. Il roule
sur l'action des muscles extenseurs
2.° On avance que dans le cas d'une fracture traversale à la rotule, ces
muscles eussent dû retirer fortement la partie superieure de cet os auquel ils sont
attachés. Pour renverser cet edifice ruineux il ne faut qu'en sapper les fondements.
Aucun Chirurgien n'ignore que les quatre muscles extenseurs de la jambe
avant de parvenir à la rotule où ils s'inserent, confondent leurs fibres tendineuses
et de ce mélange il se fait une aponevrose épaisse et forte qui recouvre toute
la rotule et qui s'attache si fortement à toute la surface exterieure de cet os
quelle semble lui tenir lieu de periosle. Outre cette insertion des muscles à la
rotule, il y a encore un certain nombre de leurs fibres aponevrotique qui passent
à chaque côté de la rotule sans s'y attacher, et vont s'inserer à la partie
superieure du Tibia & Or cenest que lorsque cette aponevrose est rompue, que
les muscles extenseurs tirent en haut la partie superieure de la rotule fracturée
traversalement ✱ M.r Samson n'étoit pas dans cette desavantageuse situation.
Le coup avoit porté sur ses deux genoux et ses deux poignets; le genou droit plus offensé
que l'autre n'avoit cependant pas été dans une assez grande flexion pour que

A: v. la dessus le T.e des malad.s des os par M.r du Verney T.e 1.er p. 377 le même en sa preface page XIII.
2 y. la Myologie de M.r verdier T.e 2. p. 120 et 121 le T.e des Mal.s des os par M.r du Verney
T.e 1.er p. 378 et 379. le Traité des mêmes mal.s par M.r Petit T.e 2.e p. 224
✱ y. le T.e des mal.s des os par M.r du Verney Tom. 1.er pag. 379. 380. et 385 et celui de
M.r Petit tome 2. p. 224

L'action des muscles extenseurs produisit la rupture de la ponévrose de la rotule des fibres demeurerent en leur entier et empecherent l'ecartement de la partie Superieure de los, au lieu de le produire. Que l'on s'étonne après cela, que la separation des pieces fracturees n'ait été que d'environ un demi travers de doigt. Ce qui m'étonne pour moi cest que l'on fasse quelques fonds sur une objection aussi frivole. Croit-ce la gloire de la réduction que l'on m'envieroit ? je ne le soupçonne pas : elle est trop facile à acquerir pour exciter la Jalousie.

3.e La troisieme difficulté que l'on me fait a deux objets. M.r Samson a remué le pied et les doigts du pied ; voila le premier : M.r Samson a marché voila le second, Eh bien ! je consens à ces actions : que suit il de la ? donc M.r Samson n'a pas eu la rotule fracturée ; fausse conséquence.

Une experience Journaliere ne permet pas de douter, qu'encore que le fémur soit cassé, le mouvement du pied et les doigts du pied n'est pas totalement intercepté ; La fracture de l'omoplatte ou de l'humerus n'empêche pas que le blessé ne remue le poignet et les doigts a plus forte raison la fracture de la rotule qui est un os isolé, qui ne soutient ni la jambe, ni le pied, ni les doigts du pied ne doit elle pas en interdire les mouvemens. Mais sera-t-il possible de Marcher ? oui, quoi qu'avec peine. Un Invalide avec une jambe de bois attachée a sa cuisse marche bien. La flexion et l'extension du genou ne sont pas absolument nécessaire pour la progression ; l'articulation de la cuisse avec la hanche suffit seule pour cela : on peut s'en convaincre.

Mais M.r Samson a plié le genou en marchant. Il a eu tort. S'il le fait il s'expose à rompre la ponévrose et a augmenter le gonflement, c'est tout ce qui resulte de cette flexion. Les parties latérales des muscles extenseurs qui vont s'inserer au haut du Tibia en passant aux cotés de la rotule a la quelle ils ne s'attachent point ont servis d'antagonistes aux muscles fléchisseurs dans ces flexions foibles et lentes, et ont produits de pareilles extensions. Il a couru des risques, je n'en cours aucuns En m'appuiant sur ces frivolités que l'on m'objecte que celui d'ennuyer un lecteur éclairé. Passons à l'excoriation de la jambe

4.e Elle n'est pas fictive, mais l'augure que l'on en tire ressemble à celui de la palpitation des entrailles d'animaux que chaque Romain interpretoit à sa guise et qui dans le fond ne signifioit rien

Mons.r Samson est tombé les genoux un peu plies, dans cette attitude la rotule descendoit necessairement *. . . que l'on y prenne garde la place excoriée est précisement celle qui occupoit à lors la rotule. D'ailleurs l'excoriation et la fracture ne se détruisent ni ne se prouvent l'une l'autre. L'inégalité formée par l'échelle tombée sur le pavé peut les avoir causé toutes deux a la fois.

5.e Je touche à la fin des contradictions. M.r Samson a étendu le genou et

* v.e le traité des mal.s des os par M.r Du Verney tom. 1.er pag. 347

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

il la plié et les parties fracturées ne se sont pas désunies. je ne revoque pas en doute ces deux points. Cependant Si ces par le conseil de M.e de Longepierre que ces mouvements ont étés entrepris il en pouvoit donner de meilleurs. Les connoissances pénétreront sans peine mes raisons.

Mons.r Samson a étendu le genoux, que m'importe? un enfant de neuf ans s'étoit cassé entièrement le ligament qui attache la rotule au Tibia et il ne laissoit pas de faire de foibles extensions de la jambe; c'est d'après M.e Petit que je cite cette anecdotte. 2 Elle n'est pas favorable à la these de mon adversaire; car pourquoi M.e Samson n'auroit il pas pu faire aussi quelques petits mouvements d'extension à la faveur des fibres aponévrotiques latérales des muscles extenseurs de la jambe. ce mouvement étoit indiscret et dangereux, mais il n'étoit pas impossible, même dans le cas d'une fracture: que M.e de Longepierre en convienne: mais que les parties fracturées devoient nécessairement se déplacer. Erreur M.e Erreur l'aponévrose des muscles extenseurs a opéré par son gonflement qui racourcissoit et tiroit toutes ses fibres le miracle qui lui paroit a occasioné B dès que les pieces ont étés mises en leur place par la réduction que j'en ai faite et quelles y ont eu étés assujetties par mon appareil, le racourcissement des fibres aponévrotiques les y a arrêté en sorte que les efforts réitérés du nouvel hippocrate d'un Jour ni les essayes de M.e Samson nont pas été suffisans pour déranger leur position

Quelque offensé que j'aye à pardonner, je suis bien aise qu'un nouvel accident n'ait pas rendu ma cause plus favorable: Je devois disculpé: mais M.e Samson auroit doublement souffert et je prens une part véritable à ces maux

Puisons les objections pour n'être pas forcé d'y revenir

S'il y a eu fracture à la rotule il doit s'est formé un calus et ce calus sera sensible; il sera dans son tems un témoin irréprochable attendons qu'il dépose

Qui ne croiroit que je suis terrassé sous la massue de l'Hercule de la chirurgie un cas fracture ne guérit sans calus cest un point décidé. Si les propos pleins d'indignation que M.e Samson a tenu contre moi et dont rien ne me console que mon innocence ne m'avoient pas éloignés de sa maison, je saurois aujourd'hui Si le cal qui na pas manqué de se former a la rotule de son genou (car je tiens toujours l'affirmative de la fracture) paroit ou non. Je dis paroit ou non car que le calus soit toujours apparent ou sensible, c'est ce que l'experience journalière dément. Il arrive quelques fois que les os offenses fracturées ont été si bien reçointes et si bien maintenues, que les Sucs osseux ont étés si bien conditionnés tant en qualité qu'en quantité, que le calus ne fait qu'une

2 v. le 1.er des mal.es des os par M.e Petit Tom. 2. p. 224

B voiez le 1.er des mal.es des os par M.e Petit Tom. 2 p. 312 et 313

simple Soudure ; qui n'excedant pas le diamètre de l'os échappe au tact le plus fin * Je ne repondrois pas que le calus de la rotule de M.r Samson ne demeure imperceptible au dehors, parcequ'on suppose même que la matiere qui doit servir à sa formation se seroit trouvée trop abondante elle se sera plûtôt jettée en dedans de l'articulation qu'en dehors : d'ou vient celui-ci que la ponévrose de dessus la rotule étant entiere se sera opposée à l'écoulement du suc osseux.

Il resulte donc quoi qu'ait pu m'opposer M.r de Sonpeirine, quelque expert et quelque grand maître qu'on le suppose que la fracture étoit possible. mais a t-elle existé ? un chirurgien major qui soutient la négative n'a t-il pas un ascendant d'état, de rang, de crédibilité sur un chirurgien Villageois ? le paralelle ne m'est pas avantageux, je le sens. J'aurois beau presenter mon extrait Baptistaire ; mes lettres d'apprentissage ; d'études en chirurgie aux Ecoles de Medecine et de St Côme et chez les plus grands maîtres de l'art et mes certificats d'exercée dans les hopitaux ; et apposer aux soldats guéris par M.r de Sonpeirine, des hommes de campagne qui croient m'avoir obligation de leur santé mon parti seroit toujours le plus foible, fut il le plus nombreux, quelle ressource me restoit il ? celle d'une expertise juridique. Eh bien je l'ai demandé dans le temps auquel on pouvoit encore reconnoître la fracture par des signes palpables mais M.r de Sonpeirine me l'a refusé, ma cause est justifiée par l'événement. Que l'on me permette de rendre compte de ma conduite, le recit suffit pour me justifier. J'informé du tort que me faisoit dans certains esprits, ébranlés par le ton décisif et imposant, le bruit d'une bevue que l'on m'imputoit j'en demandai compte à M.r de Sonpeirine et après l'exposition de mes griefs je le priai de nommer de sa part un Expert, comme je nommois de la mienne M.r Varroquier ; L'Experience et la réputation de cet habile maître sont connues de tout le monde et si M.r de Sonpeirine est si sûr la vérité de son sentiment il auroit dû être charmé d'avoir occasion de le soumettre à la décision d'un homme que toute la Province reconnoît à juste titre pour un très habile chirurgien. ce choix de ma part ne fait il pas aussi mon apologie ? Je le priai dis je de choisir un Expert afin que sur le rapport de M.r Varroquier et du Chirurgien qu'il auroit choisi dans Verdun nous fussions hors de cour et de procès par une sentence arbitrale, qui en conséquence de la visite du genou blessé, décideroit qui de nous deux s'étoit trompé. Monsieur de Sonpeirine fit reponse à la lettre, que je lui avois écrite à ce sujet, mais que me marquoit il ? que je le faisois mal à propos de s'être repandus en injures, qu'il n'en étoit pas capable, qu'il s'étoit toujours borné à soutenir que la rotule de M.r Samson, n'avoit point été fracturée, puis que le malade avoit marché au bout de quatorze jours (que n'ajoutoit il en crosse et sans se servir du genou malade) qu'il regardoit comme déplacée la proposition d'une visisite, que si ma réputation avoit besoin de cette ressource coûteuse la sienne pouvoit s'en passer, que la guerison de M.r Samson parleroit

* voyez le T.e des mal.es des os par M.r de Sermey Tom. 1.er pag. 438

allé pour lui, sans que les maîtres s'en mêlassent. Qu'il me permettoit de dépenser mon argent, mais que le sien lui étoit sacré. Il finissoit par une raillerie. Voici ses termes... pourvu que M.r Samson... marche bien... nous mériterons tous deux beaucoup, vous pour avoir reduit une fracture en la touchant (ici j'ai été en sans doute plus de mérite à la reduire sans la toucher, eut été un prodige) et moi pour l'avoir contenu et gueri sans appareil ni bandage. Par sa plaisanterie il auroit cependant dit la vérité sans y toucher, s'il ne se fût pas flatté d'avoir maintenu la fracture tandis que ce a été l'ouvrage de l'intégrité de la ponévrose de dessus la rotule. Au premier coup d'œil je crus trouver le nœud gordien, c'étoit l'interêt; Je levai l'obstacle en écrivant a M.r de Sonperine que puisque la dépense l'effrayoit, quoique moins à mon aise je m'en chargeois seul. Après avoir applani les voyes de ce côté, je demandai à M.r Samson la permission de faire toucher son genou par des maîtres afin de terminer tout différens; il y souscrivit à mon humble requête à deux conditions l'une que l'on ne lui feroit point de mal, l'autre que M.r de Sonperine donneroit son agrément et assisteroit à l'opération. Etoit ce une feinte? étoit ce un jeu? M.r de Sonperine invité par mes sollicitations, avertis que je conduirois à Ene à mes dépens messieurs de Bourgeois et de Baudamant ses confrères et M.r Varroquier dès qu'il auroit fixé le jour de leur départ, est encore à me répondre; je le demande le procédé peut il être plus insultant? mais pourquoi ce refus obstiné? que craignoit M.r de Sonperine, s'il est certain que la fracture n'est qu'idéale? et s'il n'est pas convaincu pourquoi m'ôter des moïens de détruire des soupçons qui flétrissent ma probité. cette expertise nous auroit procurés à lui ou à moi une heureuse occasion de nous instruire, et peut être n'auroit elle pas été inutile a M.r Samson.

Il resulte de ce recueil de preuves et de raisons, que j'expose à M.r de Sonperine deux choses que je donne pour incontestables. 1.° Que la fracture étoit réelle ou au moins possible 2.° Que je ne puis être légitimement suspecté de fraude et d'imposture. Un criminel craint son juge et j'ai montré par mes démarches que je souhaitois d'être jugé. Je n'ai donc pas manqué à la confiance de M.r Samson. Enquoi l'aurois je fais? J'ai traité sa rotule comme fracturée: Eh bien! ne l'étoit-elle point? c'est au moins la matière d'un doute: pourquoi me condamner dans le doute? a-t-il épanché de moi quil ne fût levé

J'ai agi inconsidérement me dit on; je ne suis pas jeune, et j'ai été déterminé par les indices les moins équivoques. Pouvois je sans m'exposer au mépris et a la haine, negliger ou omettre une opération que les circonstances me paroissoient exiger? Si Mr. de Fonperine à son arrivée eut trouvé les os separés, quelles clameurs n'eut il pas poussées puis qu'après la réduction même il a élevé sa voix? J'étois donc fait pour être condamné, soit en agissant soit en n'agissant pas. quelle situation!

Je me suis absenté un jour entier: n'en avois je pas obtenu la liberté? n'étoit ce pas une suite des engagemens que je contracte par état avec tous ceux qui se confient a mes soins? ou étois je? que faisois je? je visitois mes malades répandus dans différens Villages, je faisois au quatre lieues de là un pansement indispensable, mon garcon chirurgien devoit me remplacer, il étoit etat par les instructions que je lui avois données de suppléer à mon absence, on avoit consenti a ce qu'il prêtat son ministere à Ene, tandis que j'exercois le mien dans l'éloignement.

On dit que j'ai trop serré un bandage inutile et causé par la un gonflement funeste et presque homicide: à Sept heures du matin, la bande étoit trop lâche, je l'ai latté: à deux heures du soir selon Mr. de Fonperine la mortification se manifeste, le progrès du mal est trop rapide, je le suspecte; il étoit peut être en croupe derriere Mr. de Fonperine qui la apparemment renvoyé par une pareille diligence puisque le lendemain à la derniere visite que je fis du genou de Mr. Samson il n'en paroissoit plus aucuns vestiges. Mais ce progrès fut il aussi prompt et aussi considerable qu'on le publie: pourquoi Mr. Samson n'a t'il pas accéléré les pas de mon garcon chirurgien? le remede étoit sous la main. Serois je encore garant de la negligence des autres, et me veut on immoler comme une victime publique? Je suis retourné à Ene dés que j'ai pu m'arracher à mes malades; étoit il permis d'en exiger d'avantage? Mont. Samson est riche, il est fort élevé au dessus du peuple il tenoit même une place distinguée dans mon coeur, mais le dernier des mercenaires préfere sa vie à celle de M. Samson, et je me dois à tout le monde sans exception.

J'ai discontinué mes visites; la présence de M. de Fonperine les rendoit aussi odieuses qu'inutiles. Encore un coup de quoi se plaint on? et en quoi puis je avoir offencé M. Samson, pour qui j'ai et ne cesserai jamais

d'avoir de la vénération et du zèle. Je m'attends qu'il voudra bien suspendre les mouvements de son émotion et vaincre les préjugés qu'on pourroit lui avoir inspiré contre moi : Je m'attends que le public à qui je viens d'exposer ma conduite ne refusera pas de me rendre justice. Ce sont ces vues qui m'ont engagé à dresser le présent mémoire. Si M.r de Fonperine s'en offence qu'il se souvienne qu'il m'a permis de mettre mon honneur à l'abri de toutes atteintes et c'est pour cela que je suis entré en lice avec lui, je n'en conserve pas moins les sentimens de confraternité et d'estime que je lui dois. Fait a St Detincourt ce vingt deux may mil sept cent soixante Robinet